



INFOS.....

MAIRIE DE LOUVIGNÉ



LA BIBLIOTHEQUE
A DEMENAGE...
Elle est maintenant
installée dans l'ancienne
classe maternelle

ECOLE DE FOOTBALL
POUSSINS
encadrée par
Laurent MARCADÉ et
Jacky BOURDIN



JANVIER 2005 N°15

Le mot du Maire

Une année s'achève et elle emporte avec elle les souvenirs, bons ou mauvais. La mémoire a ceci d'agréable : elle est sélective et la tendance des optimistes est de ne conserver que ce qui fait plaisir.

Au cours de 2004, la commune a connu l'éclosion de plusieurs projets : les engins sont finalement venus à bout du roc louvignéen et le « Domaine de l'Etang » est prêt à accueillir de nouveaux arrivants dès 2005. Les limites de l'agglomération en seront repoussées d'autant ! Pendant le même temps, le « Domaine des Capucines » s'est agrandi de 7 parcelles, ce qui permet de diversifier l'offre de terrains.

En septembre, enfants et enseignants de maternelles ont pu apprécier le confort de classes neuves et de locaux plus fonctionnels. L'inauguration officielle a permis à un bon nombre d'entre vous de découvrir cette nouvelle structure et certains ont retrouvé, l'espace d'un instant, leur âme d'enfant.

La mise à disposition de l'espace multisports a ravi les plus jeunes. Exercer des activités sportives de loisirs sur un lieu bien sécurisé, se rencontrer autour d'un pôle bien identifié, permettre aux scolaires de pratiquer les initiations aux sports dans de bonnes conditions, tels étaient les objectifs fixés au départ. Il reste à en faire bon usage !

Peut-être moins visibles, mais tout aussi appréciées, les activités proposées dans le cadre du contrat temps libre : « Dynamômes » pour les 6 / 11 ans et « Oxyjeunes » pour les 12 ans et plus, représentent un remède sérieux contre l'oisiveté ou la « télémania » pendant les vacances scolaires. La bibliothèque, ouverte à tous, a déserté les locaux de la mairie pour s'installer dans le groupe scolaire. Plus d'espace, plus de livres et un accueil assuré par des bénévoles motivés. N'hésitez pas à leur rendre visite !

Comme vous pouvez le constater, notre commune bouge. Il va pourtant falloir marquer une petite pause dans les investissements en 2005, non pas faute d'idées, mais plutôt par souci de rigueur budgétaire.

Pour ne pas conclure sur cette note frustrante, Je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé tant dans votre vie familiale que professionnelle. Que cette nouvelle année nous permette d'écouter notre cœur pour partager l'enthousiasme qui quelquefois fait défaut...

Bonne année à chacun et à chacune !

J. B. Le Galliot

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8/09/2004

P.L.U

Bilan de concertation

Monsieur CRIBIER Serge, Adjoint, rappelle au conseil municipal les conditions dans lesquelles s'est déroulée la concertation définie par la délibération du 27 avril 2002.

Il dresse le bilan des observations émises par les habitants de la commune, les associations, et les autres personnes intéressées, et présente les modifications qui ont été apportées au projet du plan local d'urbanisme (P.L.U.) pendant la durée de concertation;

Après avoir entendu l'exposé de l'adjoint :

Vu, l'article R.123-18 du Code de l'Urbanisme ;

Et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de clore la phase de concertation.

arrêt du projet

Monsieur CRIBIER Serge, rappelle au Conseil municipal les conditions dans lesquelles le plan local d'urbanisme (PLU) a été élaboré, et à quelle étape de la procédure il se situe. Il rappelle les motifs de cette révision, les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) telles qu'elles ont été débattues en Conseil Municipal le 8 septembre 2004. et explique les nouveaux choix d'aménagement qui ont été faits et précise qu'elles seront, pour chacune des zones, les règles d'urbanisme applicables.

Après avoir entendu l'exposé de l'adjoint ;

Vu la délibération en date du 27 avril 2002, prescrivant la révision du plan d'occupation des sols approuvé le 21 juillet 1993,

Vu, le projet du plan local d'urbanisme et notamment le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durable, le règlement, les documents graphiques et les annexes ;

Considérant que, le projet du plan local d'urbanisme est prêt à être transmis aux personnes publiques, mentionnées aux articles L.121-4 et L.123-8 du code de l'urbanisme ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide ;

- d'arrêter le projet du plan local d'urbanisme de la commune de LOUVIGNE tel qu'il est annexé à la présente ;

- précise que le projet du plan local d'urbanisme sera communiqué pour avis :

- * au Préfet

- * aux personnes publiques associées autre que l'Etat, qui en ont fait la demande :

- Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers, Chambre d'Agriculture.

- * aux Présidents des Établissements publics de coopération intercommunale directement

intéressés qui en ont fait la demande :

- Communauté d'Agglomération de Laval,
- S.D.E.G.M,
- Syndicat d'eau et d'assainissement Argentré Sud,
- Syndicat du Bassin de la Jouanne,
- Syndicat Mixte chargé du SCOTT,
- SIEG.

Conformément à l'article R. 123-18 du code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois.

La présente délibération accompagnée du projet de plan local d'urbanisme sera transmise à Monsieur le Préfet.

IMPOTS DIRECTS LOCAUX

La Loi autorise les conseils municipaux à modifier les modalités d'établissement des impôts directs locaux.

Pour être prise en compte dans les rôles généraux 2005, les délibérations doivent intervenir avant le 1er octobre 2004.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de reconduire en 2005 les modalités d'établissements des bases d'imposition retenues pour 2004.

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES - SOCIO-CULTURELLE

Monsieur COQUELIN, adjoint, informe ses collègues des propositions de la commission :

- école

La salle de la garderie peut servir de salle de motricité et de point de rencontre des assistantes maternelles de la commune. Il reste à fixer les modalités pratiques (jours et heures) avec le directeur de l'école.

- cantine - garderie

Un questionnaire sera envoyé aux familles pour l'inscription à la cantine et un autre pour les enfants de la garderie.

- préau école maternelle

Il serait souhaitable de le changer d'orientation dans la cour de récréation.

- Bibliothèque

La commission confirme son souhait de la transférer momentanément dans l'ancienne classe de maternelle, dans l'attente de nouveaux locaux.

Monsieur le Maire donne connaissance à ses collègues que Monsieur l'Inspecteur de la circonscription est venu visiter le nouveau groupe scolaire .

AFFAIRES DIVERSES

a) PERSONNEL COMMUNAL : recrutement

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il y a surcharge de travail au secrétariat de mairie et propose de recruter momentanément un agent administratif qui serait affecté à l'accueil deux après - midi par semaine soit 8 heures hebdomadaires.

Après délibération, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à recruter un agent administratif 8 heures par semaine jusqu'à fin décembre 2004. Cette personne sera rémunérée sur la base de l'échelle II - 1er échelon indice brut 245 - majoré 263.

b) Lotissement Domaine de l'Etang

Monsieur Serge CRIBIER informe que le bornage est effectué et que les travaux de viabilisation vont débuter prochainement (semaine 38).

c) Multisports

Monsieur Yves GENDRON donne connaissance que le terrain multisports est installé,

coût total 56 943 € T.T.C.

Subvention -13 952 €

Remboursement TVA - 8 815.98

soit à la charge de la commune 34 175,49 €

d) rapport annuel Syndicat du Bassin de la Jouanne

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport annuel du Syndicat du Bassin de la Jouanne.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 /10/2004

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET SOCIO-CULTURELLE

a - Achat de matériel école

Monsieur Jean-Claude COQUELIN, informe que deux aspirateurs ont été achetés sur le budget de fonctionnement 2004 pour les classes maternelles.

b- Code de bonne conduite cantine

Il est proposé au conseil municipal un projet relatif au code de bonne conduite à la cantine. Après délibération le conseil municipal décide de faire appliquer ce règlement dès la rentrée, au 4 novembre 2004. Un courrier sera adressé au conseil d'école.

c- Contrat temps libre

Monsieur Jean-Claude COQUELIN, donne les bilans du CLSH (Centre de Loisirs sans hébergement) de 2004 et des opérations "oxyjeunes" et l'évolution des activités de 2003 à 2004

PERSONNEL COMMUNAL :

- Prime de fin d'année 2004

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, décide :

- de fixer la prime de fin d'année 2004 à 809.70 € net pour un agent à temps complet et au prorata du temps de travail pour les agents à temps incomplet
- d'attribuer la prime aux agents non titulaires et en contrat temporaire dans la cadre du régime indemnitaire
- de verser cette prime avec le salaire de novembre 2004.

- indemnité d'élection

Monsieur le Maire informe que les heures supplémentaires effectuées par les agents à l'occasion d'une consultation électorale peuvent être compensées ou rémunérées suivant le grade et l'indice détenu par l'agent et précise qu'il n'est pas prévue de récupération par la réglementation pour les agents dont l'indice est supérieur à l'indice 380. La commune n'ayant pas attribué l'IFTS, l'indemnité doit être fixée par délibération instituant l'indemnité complémentaire pour élections.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide d'attribuer l'indemnité complémentaire pour élection à l'agent occupant le poste d'attaché territorial dont le montant est fixé à 200 € par journée d'élection.

AFFAIRES DIVERSES

a) convention d'adhésion au service informatique C.D.G. 53

Monsieur le Maire présente la nouvelle convention à intervenir avec le C.D.G. 53 relative à l'assistante technique. Le montant s'élève à 667 € avec télé assistance pour l'année 2004.

Après délibération, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour un montant de 667 € pour l'année 2004.

b) Lotissement Domaine de l'Etang modification du règlement

Le lotissement "Domaine de l'étang" a été autorisé par arrêté du 14 septembre 2004 ; le Maire informe qu'après un entretien avec plusieurs candidats à la construction, les prescriptions de l'article 12-02 du règlement du lotissement paraissent inadaptées eu égard à la longueur en façade sur rues de certains lots ; il propose de modifier l'article susvisé comme suit :

"Sur chaque parcelle sera implantée une seule construction à vocation d'habitat avec un seul logement. Le lotisseur se réserve le droit d'implanter 2 logements sur une même parcelle pour logement social".

Par ailleurs l'alinéa 1 de l'article 12-03 est en conséquence modifié comme suit

"Incorporés ou accolés au bâtiment principal, ils seront réalisés avec les mêmes matériaux que le bâtiment principal".

Après discussion, le Conseil Municipal décide d'adopter les rédactions proposées en supprimant toute référence à un périmètre constructible et autorise le Maire à solliciter un arrêté modificatif.

D'autre part le Conseil Municipal est informé de la situation des ventes des parcelles et du financement.

c) LAVAL AGGLO : aide à la pierre 2005-2007

Dans le cadre de la préparation de la programmation des Aides à la Pierre 2005-2007, Monsieur le Maire sollicite l'avis de ses collègues.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander

- 4 logements pour 2006
- 4 logements pour 2007

d - effacement des réseaux et zonage d'assainissement

Monsieur Serge CRIBIER informe ses collègues du planning établi par le cabinet I.R.H. qui prévoit l'effacement des réseaux de la Grande Rue jusqu'à la Rue du Prieuré en 2008.

Il rappelle d'autre part qu'il y a lieu de prévoir une modification du plan de zonage d'assainissement si la commune envisage d'effectuer la 2ème tranche du lotissement du Domaine de l'Etang et de raccorder les habitations de la route de l'Etang au réseau collectif d'assainissement. Une décision sera prise dans le trimestre à venir.

e- Laval-agglo : abri bus

Monsieur le Maire donne connaissance à ses collègues que l'appel d'offres est lancé pour l'acquisition d'un abri-bus bois destiné à remplacer celui du centre bourg.

f - P.L.U.

Le dossier a été déposé en Préfecture. La consultation des services est de 3 mois. Le Commissaire enquêteur a été désigné par le Tribunal Administratif de Nantes et devrait se dérouler de la fin janvier à la fin février 2005.

G - L.G.V.

Il est donné les grandes lignes du calendrier qui aboutira fin 2006 à la Déclaration d'Utilité Publique. (D.U.P.) ainsi que la procédure à suivre après cette D.U.P.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

LOUVIGNE VTT

Notre association a eu le plaisir d'accueillir, le 19 novembre 2004, l'Assemblée Générale Départementale de l'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique).

Cette soirée a été l'occasion, pour notre Fédération, de nous témoigner sa reconnaissance envers notre association pour sa jeunesse, son dynamisme, la bonne entente qui y règne et ses performances obtenues. Pour toutes ses raisons, nous nous sommes vus remettre le diplôme de labellisation avec Changé et Ahuillé.

Cette année au classement du Challenge UFOLEP, l'association Louvigné VTT arrive en deuxième position derrière le club de Bonchamp. Quand on regarde le chemin parcouru depuis seulement 3 ans, on peut être fier du travail effectué par les membres de l'association.

Je ne peux refermer ces quelques lignes sans remercier toutes les personnes qui ont assisté à notre soirée « Tartiflette » qui a été un franc succès (200 personnes).

Merci aussi au 160 vététistes qui ont répondu présent à notre randonnée.

« Nos erreurs d'hier ont fait notre réussite d'aujourd'hui. Merci à tous ».

L'ensemble des Membres de l'Association Louvigné VTT se joignent à moi pour vous souhaiter une Bonne et Heureuse année 2005.

Le Président : MOUETAUX Stéphane

CLUB DE L'AMITIE

L'année 2005 commence, mais 2004 s'est terminée par notre repas annuel du 2 décembre.

Trois bals ont eu lieu ainsi que notre concours de belote habituel, pique nique et pot au feu à L'Huisserie, en mai une journée aux floralies de Nantes. Et en Septembre, Zoo de La Flèche avec un arrêt au village d'Amilly.

Les randonnées pédestres tous les premiers mardis de chaque mois.

Une équipe de notre Club prépare un sketch pour les soirées cabarets.

Retenez pour 2005 :

Assemblée générale le jeudi 13 janvier 2005.

Concours de belote les 26 et 27 février 2005.

Bals : - 13 février 2005.

- 5 avril 2005.

- 30 août 2005.

- 13 novembre 2005.

Bonne année à Tous.

Le Bureau



COMITE DE JUMELAGE
ARGENTRÉ-LOUVIGNÉ-
BABENHAUSEN

L'actualité du Comité de Jumelage, c'est naturellement le séjour des jeunes de 10/11 ans au mois de juillet dernier à BABENHAUSEN. Avant de laisser la parole à ces jeunes afin qu'ils nous racontent leurs aventures, il nous faut remercier très sincèrement toute l'équipe d'encadrement, bénévole, qui a fait preuve d'une très grande disponibilité (8 jours sur 8 et 24 H/24 !!...), de dynamisme et de beaucoup d'imagination pour les animations ! Bien sûr, il convient d'associer nos partenaires allemands qui ont été en permanence à nos côtés pendant ce séjour outre-Rhin. Les équipes avaient conjointement travaillé pour établir un programme et, vu la réussite, c'était un bon programme !! Les jeunes ont passé de superbes moments grâce à toute cette préparation et ils ont apprécié la chaleur de l'accueil et la richesse de tout ce qui a été proposé.

Samedi 10 juillet 2004 (voyage aller)

05 H 00 - Départ d'Argentré et Louvigné

20 H 00 - Arrivée à Babenhausen. Installation dans les chambres.

- Le voyage s'est très bien passé.

- Le soleil était au rendez vous pendant les pauses. La pluie était là pendant le voyage... Ça tombait bien !

- Nous avons roulé 14 heures comme prévu. Pas de bouchons ni à Paris, ni à Stuttgart, ni

ailleurs. Nous sommes même arrivés avec une demi-heure d'avance : 19 h 30 au lieu de 20 h 00...

- Bonus de la journée : 30 Ferrari nous ont dépassés sur l'autoroute !!! Nous avons cherché

le nid... nous ne l'avons jamais trouvé !

Dimanche 11 juillet 2004

08 H 00 - Petit déjeuner

09 H 30 - Réception d'accueil par le Maire de Babenhausen, Monsieur Theo Lehner, à la Mairie

10 H 30 - Office à l'église paroissiale St. André ou promenade et jeux au parc Fugger

12 H 00 - Déjeuner à la "Jubi"

14 H 00 - Grand Rallye " à la découverte de Babenhausen et de l'Europe ".

18 H 00 - Repas à la "Jubi"

20 H 00 - Veillée

Ce matin, nous avons été reçus par Monsieur Theo Lehner, le maire de Babenhausen. Réunion dans la salle du conseil municipal... C'était chouette !

L'après midi : pendant le grand rallye, nous avons découvert le château du Prince Fugger, les principales rues de Babenhausen, les rivières et l'école primaire.

Le soir, après manger, direction la veillée avec le jeu du loup garou.

Lundi 12 juillet 2004

- 08 H 00 - Petit déjeuner
- 08 H 45 - Initiation à la langue allemande
- 09 H 50 - Accueil à l'école primaire - Rencontre des correspondants
- 12 H 30 - Déjeuner à la "Jubi"
- 14 H 00 - Excursion à pied autour de Babenhausen
- 18 H 00 - Repas à la "Jubi"
- 20 H 00 - Veillée

Ce matin, nous avons appris quelques mots d'allemand : "Hallo, ich heiße ..., Wie heißt du ?". Ça veut dire : "bonjour, je m'appelle ..., et toi, comment t'appelles-tu ?". Ou encore les chiffres et les couleurs.

Après, Monsieur Schirzner, le directeur de la "Grundschule" nous a accueillis très officiellement à l'école. Nous avons rencontré pour la première fois nos correspondants. Après, nous avons commencé le projet artistique. Il fallait faire un petit décor sur le thème de la France dans une boîte en bois. On a travaillé avec les Allemands, c'était très sympa !

L'après midi, le mauvais temps ne nous a pas permis de faire l'excursion prévue en roller. Nous sommes quand même allés faire un tour en ville pour acheter des timbres. Au passage, nous en avons profité pour entrer dans une boucherie, une boulangerie (qui nous a fait goûter un gâteau !) et même dans un magasin de jouets. Il y avait plein de produits Diddl, et c'est deux fois moins cher qu'en France !!!

Le soir, c'était la soirée "nouvelles stars" ! Il y a eu des sketches, de la danse, de la magie, des chants... c'était vraiment "trop bien".

Mardi 13 juillet 2004

- 07 H 30 - Petit déjeuner
- 08 H 00 - Départ pour Stoffenried (Barbara)
- 08 H 30 - Visite d'une ferme musée du Kreis (= arrondissement), cuisson du pain
- 13 H 00 - Déjeuner à la Jubi
- 14 H 00 - Activités à l'école primaire (chorale, instruments de musique, jardinage, théâtre, informatique...)
- 18 H 00 - Dîner dans les familles allemandes

Lever à 7 heures du matin... c'est dur !!! Mais ça en vaut la peine !

Ce matin, nous sommes allés à Stoffenried, dans une vieille ferme, reconstruite comme autrefois, pour voir les coutumes souabes des années 1900. Nous avons visité la cuisine, les chambres (à 4 ou 5 par pièce, sans chauffage, avec juste une cheminée pour toute la maison...), et même l'étable. Mais le plus intéressant de la matinée, c'était la cuisson du pain ! Chacun a pu pétrir son propre petit pain de seigle, le mettre au four... et le manger !

L'après midi, nous avons fait des groupes pour les activités : il y avait de l'ordinateur, des percussions et une classe de découverte de l'environnement.

Après, est venu le moment que l'on attendait tous (avec plus ou moins d'anxiété !)... l'après midi en famille chez nos correspondants.

Ça c'est super bien passé !!! On est rentrés à 21 heures. C'était trop génial ! Vivement demain qu'on les revoie !

Mercredi 14 juillet 2004

- 08 H 45 - Petit déjeuner
- 09 H 55 - Activités ludiques avec les élèves du collège de 8b
- 11 H 30 - Travail artistique en groupeS
- 12 H 30 - Déjeuner à la Jubi
- 14 H 00 - Activités de préparation de la soirée du 14 juillet
- 18 H 00 - Fête du 14 Juillet sur la place du Jumelage

Ce matin, nous sommes allés voir comment se passe un cours de Français au collège. Heiko, le professeur, nous a fait participer à la lecture d'un texte à tour de rôle avec les Allemands. C'était marrant ! Pour finir l'heure, nous avons joué à "Qui veut gagner des bonbons ?". Il faudrait faire ça dans nos écoles !

Après nous sommes allés à la « Grundschule » pour terminer nos boîtes en bois : coller les derniers objets, peindre... Ensuite toutes nos boîtes ont été mélangées avec celles des correspondants allemands sur quatre grandes planches. Chaque école gardera une planche en souvenir.

L'après midi, nous avons préparé la fête du 14 juillet. Il a fallu faire le point sur nos connaissances de la révolution : Louis XVI, les Etats Généraux, la grogne du Tiers Etat, la prise des Invalides et de la Bastille...

Ensuite, nous avons fait des ateliers pour préparer le spectacle du soir : il a fallu construire Versailles et la Bastille (en carton), faire des bonnets phrygiens, des cocardes et des guirlandes.

Quand tout a été fini, direction la Place du Jumelage pour répéter le spectacle.

Il fallait un roi, des paysans, des nobles, des gardes royaux, des révolutionnaires... Quel travail !

- 18 H 30 - Début du spectacle

Quel trac ! Tous les correspondants, leurs parents et les membres du comité de jumelage allemand sont là pour nous regarder. Olivier raconte l'histoire que nous avons écrite en français, Brigitta la traduit en allemand.

- 18 H 45 - Tout le monde applaudit. Ils ont dû aimer le spectacle !

La soirée se termine autour d'un buffet français : crêpes et croque-monsieur au programme. Mmmm !

Jeudi 15 juillet 2004

- 09 H 00 - Petit déjeuner à la Jubi
- Excursion à Munich avec pique-nique

Ce matin, départ pour Munich. Personne ne veut nous dire en détail le programme de la journée... ça cache sûrement quelque chose !...

Première étape : l'Olympia Park, avec le parc olympique, la piscine et surtout le stade olympique (construit pour les jeux de 1972) et qui sert aux matches du FC Bayern München. L'extérieur est impressionnant mais on nous demande de faire le tour... On va visiter l'intérieur !!!

Entrée V.I.P. s'il vous plaît, gradins présidentiels et Rhein Heul, le président du club des supporters du Bayern, en personne, pour nous faire le guide !

Direction ensuite le centre de Munich : Marienplatz, la mairie, les rues commerçantes... les boutiques de souvenirs !

C'est vraiment intéressant.

..., 28, 29, 30, 31. C'est bon, on n'a perdu personne ! Heureusement qu'on a fait des petits groupes.

16 H 00 - "il est temps de rentrer" - "Oh non !!!".

Avec le car, au retour, nous sommes passés à côté d'un autre stade, beaucoup plus petit, avec le logo du FC Bayern Munchen.

En regardant de plus près, on peut voir des joueurs s'entraîner. Et si c'était l'équipe du Bayern ? Non, impossible !

Alors pourquoi le car s'arrête ? Pour faire un tour dans la boutique officielle du Bayern et...

POUR VOIR LES JOUEURS S'ENTRAÎNER !!!

C'est vraiment super. Dommage : Lizarazu ne joue plus à Munich et Sagnol est blessé. Tant pis, pas de Français à encourager. Mais il reste les autres : Roque Santa Cruz ou Zé Roberto...

Sur le chemin du retour, nous nous sommes arrêtés dans une auberge typiquement allemande. Spätzle (des pâtes fraîches bavaroises) et Knödle (boulettes de pommes de terre) sont au rendez vous. A moins qu'on prenne des frites ! C'est pas très local, mais qu'est-ce que c'est bon !

Vendredi 16 juillet 2004

08 H 00 - Petit déjeuner à la Jubi

08 H 50 - Activités ludiques avec les élèves du collège de 7c

09 H 50 - Initiation à la langue allemande

11 H 20 - Activités à l'école primaire

12 H 30 - Déjeuner à la Jubi

14 H 00 - Mini golf

18 H 00 - Fête d'adieu avec barbecue à la Jubi

Aujourd'hui, c'est le jour des adieux. "Déjà ? Dommage !"

Tout d'abord au collège. On dit au revoir à Heiko et à ses élèves.

Ensuite à l'école primaire. M. Schirzner, le directeur, a réuni tous nos correspondants pour un discours d'adieu.

C'est triste de les quitter. Ils sont vraiment trop sympas !

L'après midi, pour nous consoler, Anna et Beate nous emmènent au mini golf de Krumbach. C'est vraiment marrant.

Sur le chemin du retour, arrêt dans un supermarché. Un rayon entier de Diddl nous attend !!!

Mais on ne peut pas rester trop longtemps à faire du shopping. D'abord parce que les porte-monnaie sont vides (!) et ensuite parce que les correspondants allemands nous attendent pour le barbecue à la Jubi.

Une fois de retour, en attendant de manger le barbecue, un grand tournoi de foot est organisé, en équipe mixte bien sûr !

Le sport, ça creuse ! Les saucisses et les salades allemandes sont les bienvenues...

21 H 00 Il est temps de dire au revoir à nos correspondants.

C'est le moment le plus chargé en émotion du séjour. Embrassades et petites larmes sont de la partie.

Mais il faut se consoler. On les reverra bientôt, soit par courrier (en français ou en allemand, on verra bien !) soit en chair et en os, l'année prochaine quand les Allemands viendront nous voir à Argentré / Louvigné. Vivement l'année prochaine

Samedi 17 juillet 2004

05 H 00 - Départ de Babenhausen

20 H 00 - Arrivée à Argentré et Louvigné

Dur dur le réveil à 4 H 00 !

Heureusement que les sacs étaient préparés hier...

Le voyage de retour se passe sans encombres.

La tête et le cœur chargés de souvenirs.

C'était vraiment top ce séjour !

Les jeunes attendent maintenant avec impatience que leurs correspondants allemands viennent leur rendre visite ! C'est en cours de préparation et nous espérons vivement que ce séjour pourra se dérouler en 2005 à ARGENTRÉ / LOUVIGNÉ ! En attendant, les échanges de courrier sont nombreux et les interprètes sont souvent sollicité(e)s !

Avant de clore, nous vous invitons à participer à l'Assemblée Générale de notre association qui se tiendra le vendredi 04 février 2005 à ARGENTRÉ. Et si vous avez envie de participer à nos activités, donner des idées nouvelles, n'hésitez pas à nous rejoindre en tant que membre ! L'aide et la qualité de l'engagement des volontaires sont des biens précieux !

Enfin, je me fais l'interprète des membres du Comité de Jumelage pour remercier chaleureusement tous celles et tous ceux qui nous apportent leur soutien lors de nos manifestations et pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour vous et vos familles.

Colette Le Galliot
Présidente



Le groupe devant la Mairie de BABENHAUSEN

Et à l'entrée « VIP » du Stade olympique de MUNICH





THEATRE avec la troupe de LOUVIGNÉ
« LE PETIT PATELIN »

« Y'a du boulot sur les planches... » Rien de plus normal pour une troupe de théâtre !

Une nouvelle pièce est en cours de préparation et les membres de la troupe forment pour l'instant un comité de lecture... De l'humour sans doute, des imbroglios peut-être, du rire et de bons moments en perspective, à coup sûr !

Les dates initialement annoncées changent pour des raisons pratiques ; nous donnerons **trois** représentations à la salle des loisirs de Louvigné aux dates suivantes : les **14, 15 et 21 janvier 2006**. Plus d'infos dans le prochain numéro !

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Tout le monde le sait, la pratique régulière d'une activité physique, même à intensité modérée, a des efforts bénéfiques sur l'amélioration de la santé.

Alors !!!! Faites le choix **Sport - Santé**.

Cela est toujours possible à LOUVIGNE Salle des Loisirs

Le lundi de 20h00 à 21h00 sauf vacances scolaires.

Tarif particulier à partir de janvier.

Meilleurs vœux sportifs.

La Présidente
A. TREMBLAY



JE suis dans les soirées cabaret !
TU joues dans les soirées cabaret ?!
IL ou ELLE est dans les soirées cabaret...

Oui, NOUS sommes nombreux à participer aux **SOIREEES CABARET**, jeunes et moins jeunes, comme d'habitude serions-nous tentés de dire ! Depuis quelques semaines déjà, c'est le temps des répétitions !!! Les soirées d'hiver sont donc très occupées : sketches, chants et danses sont au programme, mais nous ne voulons pas tout dévoiler ! En tous les cas, si vous entendez un peu plus de bruit ou de la musique un peu plus forte que d'habitude chez les voisins, les répétitions sont, peut-être, une explication...

Nous VOUS souhaitons nombreux et nous nous permettons de VOUS conseiller d'acheter vos billets sans trop tarder « CHEZ COLETTE – AU PANIER GOURMAND » (tarif unique = 9 €) car seules quatre représentations sont prévues les :

- samedi	15 janvier 2005	20 H 30
- dimanche	16 janvier 2005	14 H 30
- vendredi	21 janvier 2005	20 H 30
- samedi	22 janvier 2005	20 H 30

ILS ou ELLES sont dans les soirées cabaret !!...

Outre ces soirées, nos activités sont nombreuses et variées ! Les ateliers créatifs tournent à plein régime : réalisation de bijoux en perles, (mais attention « tout ce qui brille n'est pas or ! »), peinture sur verre, art floral,... Le dernier cours, dispensé par Madame RAIMBAULT de BONCHAMP, a permis à 17 Louvignéennes de confectionner de magnifiques bouquets posés avec quelques branches d'oranger du Mexique, de laurier-tin, de pittosporum ou d'ornithogalum arabicum, des roses, le tout joliment posé sur un bougeoir... Ces rencontres sont surtout de grands moments de convivialité, d'échanges, de leçons d'orthographe et de latin !!... Et comme "A la Sainte-Catherine, tout prend racine", des boutures de ceci et de cela sont reparties, précieusement emballées, pour agrémenter les jardins des unes et des autres... D'autres ateliers vont suivre ou se répéter : photophore, pâte à sel, chaises, art floral, bijoux

D'autres activités sont proposées tels le scrabble (chaque mardi soir) et les randonnées pédestres (chaque deuxième dimanche du mois) ; d'autres peuvent être créées ! Si vous avez des idées, venez nous rejoindre !



Notre Assemblée Générale se déroulera le jeudi **27 janvier** 2005.



Joyeux Noël à toutes et à tous et meilleurs vœux à vous et vos familles.

A bientôt !

Seasons
Greetings

RANDONNEES PEDESTRES

CALENDRIER 2005

09 janvier	ARGENTRE 9kms - parcours vert (galette des rois - présentation du programme 2005 et projets 2006)
13 février	LAVAL AVESNIERES - ST PIERRE LE POTTIER 08Kms
13 mars	ST JEAN SUR MAYENNE - MONTFLOURS 12kms
10 avril	LA DOREE - 12Kms
08 mai	HAMBERS-LA CHAPELLE MONTAIGU - 13kms
05 juin	BOURGON-ST M'HERVE - 18 kms (rando à la journée avec pique-nique)
03 juillet	ST LEONARD DES BOIS-ST CENERI - 21Kms (rando à la journée avec pique-nique le midi - barbecue le soir sur réservation))
11 septembre	MONTMARTRE-BUTTES CHAUMONT - 18 kms (sortie en car, sur réservation)
09 octobre	ST DENIS DE GASTINES - 12 kms
13 novembre	ORIGNE - 10 kms
04 décembre	LOUVIGNE - 8Kms (sortie téléthon - châtaignes grillées au retour)



randonnées nocturnes >>> jeudi 2 et 23 juin >>> circuit de LOUVIGNE

RAPPEL : horaires de départ de LOUVIGNE



Horaires d'hiver 13h30
Horaires d'été 14h00



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PUBLIQUE DE LOUVIGNE

La présence d'une école dans une commune est primordiale
La vie de l'école est essentielle à tous,

Dans cet objectif, L'Association des Parents d'Elèves souhaite avant tout renforcer le lien entre les familles, l'école et la commune

Des actions autour de l'école sont organisées :

→ Calendrier scolaire, Fête de Noël, Brocante, Financement
Classe découverte sur Paris...

Toutes ces activités permettent de financer certains projets de l'école

*Réservez votre après midi et votre soirée du samedi 18 juin 2005 pour la
fête de l'école.*

Les membres de l'association vous remercient de votre participation à la
soirée « Galettes/Crêpes party » du 20 novembre 2004

Le bureau vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2005

n'hésitez pas à nous contacter :

Claire BOITIN, Laurence BONNAFOUS, Sandra CLAVREUL, Nathalie DENOUE,
Laurence FUMOLEAU,, Arguyro GARNIER, Sarah GOMEZ,
Frédérique LAMBROT VERRON, Michèle ROUSSEAU, Cécile SEBY,
Stéphane BARON, Franck HAUTOBOIS, Christophe JARRY, Matthieu LAUBRETON,
Jean-Luc LOUIS

BIBLIOTHEQUE de LOUVIGNE

NOUVEAU LOCAL

Venez découvrir l'installation de la bibliothèque dans l'ancienne maternelle.

La bibliothèque départementale de prêts nous donne un sursis d'un an, au-delà de ce délai si le taux de participation n'est pas plus élevé, nous serons dans l'obligation de fermer celle-ci, ce qui serait dommage pour vos enfants.

Tous les habitants de Louvigné sont invités à venir s'inscrire.

L'inscription et le prêt sont gratuits.

Vous trouverez un grand choix de romans, BD, revues, documentaires, biographies.

Heures d'ouverture :

Mercredi de 14h30 à 17h30.

Samedi scolaire de 11h30 à 12h30.

Nous sommes 10 bénévoles à tenir les permanences :

Mme Peu, Mme Marteau, Mme Blot, Mme David, Melle Langlais, Mme Guest,
Melle Planchenault, Melle Fumoleau, Mme Barraud, Mme Abivin.

Si vous désirez faire partie de notre équipe, faites vous connaître.

Nous organisons des expositions (ouvertes à tous et gratuites).

Janvier et février : les Pirates.

Mars et avril : les Parcs et les Jardins.

Joyeuses Fêtes à Tous.

ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

« Maurice RAVEL »

02.43.91.45.15

06.84.37.69.33

MANIFESTATIONS 2004-2005

Samedi 4 décembre 2004	Participation de classes de danse à une animation de l'ADMR dans l'après-midi (salle des fêtes d'Entrammes)
Mardi 7 décembre 2004	20H00 Concert d'ensembles de Cuivres et de l'Ensemble Vocal en l'église d'Argentré
Samedi 15 janvier 2004	19H30 Concert et repas dansant : Les Angenoises à Bonchamp (Orchestre, Danse et Atelier jazz)
Samedi 29 janvier 2005	20h30 Concert autour de la guitare, de l'Orchestre d'Harmonie et de l'Ensemble Vocal à Parné
Samedi 5 mars 2005	20h30 Concert de l'Atelier Jazz avec chorale d'enfants et groupe invité à la salle des fêtes de Louvigné
Samedi 19 mars 2005	10h00 Concert éducatif à Bonchamp, avec les élèves de CP, CE1 et CE2 des écoles des 6 communes du SIVU
Samedi 19 mars 2005 ou Dimanche 20 Mars 2005	Participation de la chorale d'enfants à la Rencontre de chorales de jeunes proposée par la commune de Bonchamp (salle de angenoises, à Bonchamp)
Mardi 22 mars 2005	20h00 Concert des bois en l'église de Forcé
Vendredi 1 ^{er} avril 2005 (ou Samedi 2 avril 2005)	20h30 Concert des orchestres à la salle des fêtes d'Argentré
Mardi 12 avril 2005	20h00 Concert de l'Ensemble Vocal avec ensemble de clarinettes, cours de FM accompagnés des bois, en l'église de Louvigné
16,17,18 et 19 avril 2005	Stage de percussions aux Angenoises avec concert d'ensembles le mardi 19 (dans la salle Océane) et concert avec Didier Roch le samedi 16, soutenu par la commune de Bonchamp
Samedi 28 mai 2005	Concert des ensembles de la Périphérie lavalloise dans la salle de Louverné
Samedi 11 juin 2005	18H00 Fête de la Musique à Entrammes
Samedi 18 juin 2005	20h30 Gala de Danse aux Angenoises à Bonchamp
Dimanche 19 juin 2005	Participation d'ensembles à la fête des peintres à Parné

CHANGEMENT DE NOM

L'application de la loi votée le 4 mars 2002, réformant les règles d'attribution du nom de famille, avait été reportée à janvier 2005, le temps de s'atteler à la mise en place pratique d'un tel changement. La publication du décret la rend désormais effective. A compter du 1er janvier 2005, les parents qui le souhaitent pourront donc transmettre à leur enfant soit le nom du père, soit le nom de la mère, soit leurs deux noms accolés suivant l'ordre qu'ils ont choisi et dans la limite d'un seul nom de famille pour chacun d'eux. Il leur suffira de faire une déclaration conjointe à l'officier de l'état civil, datée et signée des deux parents, indiquant le nom de famille choisi et attestant sur l'honneur que ce choix concerne leur premier enfant commun. En cas de désaccord entre les parents, l'enfant prend le nom du père. Pour les enfants nés avant le 1er janvier 2005, les parents ont jusqu'au 30 juin 2006 pour demander par déclaration conjointe que l'aîné porte le nom du parent qui n'a pas transmis le sien, en seconde position. Si l'aîné avait plus de 13 ans au 1er septembre 2003, son consentement est nécessaire.



santé
famille
retraite
services



MSA de la Mayenne : ELECTIONS 2005

Du 10 au 25 janvier 2005, des millions d'actifs et de retraités du monde agricole vont élire leurs nouveaux délégués cantonaux.

Fondée sur des valeurs mutualistes, la MSA est le seul acteur de la protection sociale à avoir une vision globale des besoins de ses adhérents et ainsi de les accompagner tout au long de leur vie.

Son action s'appuie sur un réseau de délégués élus qui lui permet d'être au plus près de ses adhérents qu'ils soient jeunes, adultes ou retraités et de leur proposer des réponses adaptées.

Guichet unique de la MSA

La MSA par son guichet unique gère la globalité de la protection sociale de ses adhérents (santé, famille, retraite), leur évitant ainsi de multiplier les démarches auprès de différents organismes lors de la survenue d'événements qui ponctuent leur vie familiale.

Pour leur apporter toujours le meilleur service de proximité, la MSA de la Mayenne, grâce à ses 22 lieux d'accueil, leur permet d'obtenir renseignements et conseils sans avoir à effectuer de longs déplacements.

Les avancées sociales

Fruits du travail des délégués de la MSA auprès des Pouvoirs Publics, de nombreuses avancées sociales ont vu le jour ces dernières années : *statut du conjoint collaborateur, revalorisation des retraites minimales, retraite complémentaire des exploitants...*

Les aides aux familles ont été fortement développées : *tickets et bons vacances, prestations aux études, soutien à l'animation du milieu rural...*

Un vote par correspondance

Du 10 au 25 janvier 2005, une forte mobilisation sera la preuve de l'intérêt que porte chaque adhérent à son régime de protection sociale et permettra à ses responsables de faire entendre leurs revendications près des Pouvoirs Publics.

Le vote s'effectuant **uniquement par correspondance**, le matériel de vote sera adressé nominativement au début du mois de janvier. Les électeurs auront ensuite jusqu'au 25 janvier pour retourner à l'aide de l'enveloppe préaffranchie leur bulletin de vote.

Voter entre le 10 et 25 janvier, c'est :

- se porter garant des valeurs de solidarité, de responsabilité et de démocratie.
- faire entendre sa voix et participer aux enjeux de demain

LE RECENSEMENT DEVIENT ANNUEL POUR MIEUX TENIR COMPTE DE CHACUN DE NOUS



PARCE QUE TOUT CHANGE
PLUS VITE, IL FAUT MESURER
PLUS SOUVENT LA POPULATION
VIVANT EN FRANCE.
POUR MIEUX S'ADAPTER
À SES BESOINS.



AGENT RECENSEUR

Madame BONNAFOUS
La grande boisardière
53210 LOUVIGNE

Du 20-01
au 19-02-2005
Réservez lui un bon
accueil !

RECENSEMENT



DE LA POPULATION

À PARTIR DU 20 JANVIER. UNE ACTION CONJOINTE DE VOTRE COMMUNE ET DE L'INSEE.
VOTRE ANONYMAT EST STRICTEMENT PRÉSERVÉ. POUR PLUS D'INFORMATION CONSULTEZ VOTRE MAIRIE OU insee.fr

ARTISANS
COMMERCANTS
LOUVIGNE

Au Panier Gourmand	Epicerie - Bar-Tabac - Journaux Place Saint Martin tél 02 43 37 81 63
Mr Bouland Alain	Commissionnaire en Bestiaux 22, Résidence de l' Angelière Tél. 02 43 37 35 90
Mr Boulon Olivier Mr Eustache Philippe	Vétérinaire Equin Les Arcis Tél. 02 43 37 37 37 Fax 02 43 37 84 40
Mr Boulvrais Marcel	Service Industrie - Formation et Contrôle en Soudage Le Haut Sarigné Tél. 02 43 37 38 31 Fax 02 43 37 34 33
Mr Bouttier Bernard	Peinture - Décor - Vitrage - Ravalement 3, Place Saint-Martin Tél. 02 43 37 32 09 Fax 02 43 37 81 77
Mr Bréhin Bertrand	Air Nature ZA Tél. 02 43 37 31 92
Mr Clavier Damien	Taxi Toutes Distances Place Saint Martin Tél : 06.14.52.25.17 Transports Voyageurs, Malade Assis, Colis, Discothèque. Véhicule Grand Confort
Créa'Line	Salon de Coiffure 2, Place des Tisserands Tél : 02.43.02.76.13

EURO FORAGES

Forages

Z.A.

Tél : 02 43 26 17 00

Ets GUY

Négoce Agricole

Z.A

Tél : 02.43.37.38.16

Mr Housset Michel

Garage - Dépannage 24H/24H

Route Nationale 157 - Bouge

Tél. 02 43 37 34 69

Fax 02 43 37 36 30

Jarry Frères (SARL)

Frigoriste

13, Logis du Pré de la Fontaine

Tél. 02 43 37 33 33

Jouault (SARL)

Casse Auto

Route du Mans - Zone Artisanale

Tél. 02 43 37 82 81

SARL Legay Pascal

Electricité Générale

2Bis, résidence la Porte

Tél. 02 43 37 31 23

Mr Tessier Jacques

Plomberie - Chauffage - Electricité

La Bonnelière

Tél. 02 43 37 37 11

Fax 02 43 37 80 00

ETAT CIVIL 2004

Au 15 décembre 2004

NAISSANCES :

FERREIRA Hugo
FOUCAULT Yanis
GERBOUIN Léonie
GOMEZ Anaïs
HAUTBOIS Méline
HELBERT Marion

MARIAGES :

MOUSSAY David et GODIN Karine
MOUSSAY Mickaël et PATSIATZIS Ioanna

TRANSCRIPTION DE DECES :

JOUET Odette épouse LETERME
BLOT Félix

QUELQUES RAPPELS !!!!!!!!!!!!!!!

BALAYAGE DES RUES

Le balayage des rues s'effectuera, pour l'année 2005, tous les 1^{er} mercredis de chaque mois.

ESPACE-TRI

HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI : de 17 heures 30 à 18 heures 45

SAMEDI : de 16 heures à 17 heures 45

SECRETARIAT DE MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI	: de 14 heures à 18 heures.
MARDI	: de 14 heures à 18 heures 30.
MERCREDI	: de 14 heures à 18 heures.
JEUDI	: de 14 heures à 18 heures.
VENDREDI	: de 14 heures à 18 heures.

STATIONNEMENT

Il est souhaitable que le stationnement de voitures ne se fasse ni sur les allées piétonnes, ni sur les pelouses.

CIRCULATION CHEMINS PIETONNIERS

Il est rappelé que la circulation des engins à moteur est interdite sur les chemins piétonniers.

Merci.



Accès interdit aux cyclomoteurs

Madame, Monsieur,

Laval agglomération a lancé une Opération d'Amélioration de l'Habitat sur les 20 communes de son territoire.

Ce dispositif peut constituer une opportunité pour votre patrimoine, des aides financières sont accordées aux propriétaires sous certaines conditions :

Qui est concerné ?

- ✧ Les propriétaires occupants dont les ressources sont inférieures à un plafond déterminé,
- ✧ Les propriétaires bailleurs qui souhaitent remettre aux normes et améliorer leur patrimoine,
- ✧ Le logement doit avoir plus de 15 ans.

Pour quels travaux ?

- ✧ Les travaux d'amélioration du confort de votre logement,
- ✧ Les travaux conduisant à des économies d'énergies,
- ✧ Les travaux d'adaptation de votre logement pour des personnes handicapées,
- ✧ Traitement pour un logement sain,
- ✧ Travaux de remise en état de l'immeuble (les travaux de peinture de façade ne sont plus subventionnés).

Renseignements : Christine GILLET au Service Habitat - Logement et Cadre de Vie de Laval - Agglomération, 13 rue des Ruisseaux à Laval.

Tél : 02.43.49.85.39

CALENDRIER DES FETES 2005

JANVIER

15 janvier : Soirée Cabaret à 20h30.
16 janvier : Soirée Cabaret à 14h30.
21 janvier : Soirée Cabaret à 20h30.
22 janvier : Soirée Cabaret à 20h30.

FEVRIER

5 février : Soirée du Foot.
13 février : Bal du Club de l'Amitié.
21 et 27 février : Concours de Belote du Club de l'Amitié.

MARS

4 mars : Concours de Belote des AFN.
19 mars : Loto de l'école.

JUIN

11 et 12 juin : Fête Communale.
18 juin : Fête de l'école.

SEPTEMBRE

17 septembre : Soirée Choucroute.

OCTOBRE

15 octobre : Soirée VTT.

NOVEMBRE

13 novembre : Bal Club de l'Amitié.
19 novembre : Soirée APE.

DECEMBRE

17 décembre : Animation de Noël.



VOUS AVEZ LA PAROLE.....

La Mairie s'efforce chaque jour d'améliorer votre environnement et la qualité de vie de votre commune.

Elle travaille pour vous et a besoin de vos remarques et vos suggestions.

NOM :

Prénom :

Adresse :

OBSERVATIONS :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Ce coupon est à adresser à la Mairie de LOUVIGNE.